



Chemiré-le-Gaudin

Le château de la Sauvagère

La page que nous vous proposons n'est pas extraite de la brochure "Patrimoine" de 2005, mais une reprise du site internet Sarthe, Patrimoine et Histoire consacré à l'histoire du canton de La Suze-sur-Sarthe. Son auteur est Philippe Gondard. Les photographies nous ont été confiées par Jean-François Coué-Trouvé, propriétaire du château, qui a également complété le texte.



Le château de La Sauvagère

A la sortie de Chemiré-le-Gaudin, le château de la Sauvagère domine la vallée du Renom et le village.

Cette terre est citée pour la première fois vers 1225/1240 comme étant le logis de Nicolas du Désert.

C'est peut-être de cette époque que datent les parties les plus anciennes de l'édifice. En effet, on peut voir dans les caves du château une porte en arc brisée qui n'est pas sans rappeler les portes du logis médiéval de la Perrière à Voivres.

Puis en 1392, la terre appartient à Guillaume du Désert, chanoine de la cathédrale du Mans, petit-fils de Nicolas. Il décède en 1396 ; le domaine passe alors à Jean Didon et Guillaume Goupil.

On trouve ensuite en 1458 une déclaration faite par Martin Talluet concernant le domaine de la Sauvagère qu'il a acquis sans doute par sa femme, Jeanne Goupil.

En 1512, Mathurin Talluet, fils de Martin, « rachète partie de la Maison et du Domaine de la Sauvagère à Pierre Trouillart qui les avait précédemment acquis dudit Talluet par contrat à grâce et qu'il y avait lésion ». Puis Perrine Talluet, fille de Mathurin épouse Thibault Teillay apportant ainsi la Sauvagère dans cette famille.

Le 4 juin 1561, le domaine est vendu à Charles Le Vayer, sieur de la Timonière, avocat mançais. Dès lors, une nouvelle époque commence pour le château. Cette célèbre famille du Maine est également présente à Chemiré avec Philibert Le Vayer, sieur de Lignerolles, écuyer, capitaine de cinquante hommes d'armes, gentilhomme ordinaire du duc d'Anjou, qui devient en 1567 seigneur de Belle Fille, Athenay et Chemiré-le-Gaudin.



C'est Charles Le Vayer avec son épouse Françoise Dagues qui fait construire le portail d'honneur et, probablement, la grande allée qui va rejoindre la route du Mans. Ce portail, classé Monument Historique, joue sur l'alternance des pierres sombres de roussard et du calcaire clair de Bernay. On retrouve ce type de décor sur la porte d'entrée de la Maison ainsi que sur la porte de l'autre façade. C'est aussi de cette époque que date un écusson de pierre au-dessus de la fenêtre représentant les armes des Le Vayer. Lorsque le portail a été

construit, l'allée d'accès venait par le bois de la Sauvagère en passant au pied de la tour dite du Belvédère qui était alors une tour de garde. C'était la seule voie empierrée (voir le cadastre de Cassini du XVIIIe siècle). D'ailleurs, si on observe

bien le portail, le pilier de droite fait un angle aigu et celui de gauche un angle obtus afin de faciliter l'entrée des voitures à chevaux. Ce n'est qu'au XIXe siècle que la famille Rivault a fait tracer la grande allée du Mans face au portail pour rejoindre la nouvelle route de Louplande.

On remarquera à l'intérieur du château le magnifique escalier de bois sans doute installé par les Le Vayer.

C'est en 1618, après jugement réglant partage de succession entre François Le Vayer, lieutenant général en la sénéchaussée du Maine, et Pierre Le Vayer, sieur de la Chevalerie, conseiller en l'élection du Mans, son frère que les terres de la Sauvagère, Champfleury et Béchereau reviennent à ce dernier. Avec son épouse Anne Hubert (ou de Hébert) et leur fils Denis ils font sans doute construire l'aile actuelle du château. Ce sont eux qui font faire la décoration armoriée de la voûte de la chapelle. Et on leur doit sans doute les quatre lucarnes du deuxième étage de la partie centrale du château et les lanternons sur les deux tours de la cour d'honneur.



En 1642 Denis Le Vayer, Conseiller du Roi en sa cour des Aides à Paris, épouse Elisabeth de La Rivière. La décoration du grand salon reprend leurs initiales « DLV » et « EDLR » comme motifs de décoration. La partie centrale de l'aile du château date du XVIIe siècle et elle correspond au développement de la culture de la vigne tout autour. Elle contenait la salle du pressoir, une grande cave voûtée et au dessus des logements pour sans doute le personnel. C'était l'activité vinicole du domaine ; le logis sur trois niveaux étant le logement du seigneur et de sa famille. Le vin était transporté jusqu'au Mans (d'après des octrois aux archives du Mans) sans doute par le port de Saint Benoît.

En 1691, le domaine de la Sauvagère passe dans la famille de Seguin. Puis il est vendu en 1716 à François de Maurepas qui le revend vers 1735 à Bon de Jupilles. La décoration du petit salon, de pur style régence, date probablement de cette époque ainsi que la plupart des cheminées actuelles du château.

Puis en 1755, Jean Baptiste de Jupilles vend le domaine à Etienne de Monceaux. Sa fille Marie-Anne va épouser en 1760 Jean Etienne Rivault. Le château restera dans cette famille jusqu'en 1829, date à laquelle il passe dans les biens de la famille de Tilly.

En 1831, Marie Madeleine Aimée de Tilly épouse Alexandre Edouard de Sarcé, par ailleurs seigneur de Belle Fille à Chemiré le Gaudin. Le domaine reste aux de Sarcé jusqu'en 1920, c'est-à-dire jusqu'à la vente faite à Jean Marie de Montesson qui cède l'année suivante le château (amputé de son allée, de ses terres agricoles et des bois du Belvédère), à Charlotte Cuirblanc.

Le 22 février 1937, Lucien Trouvé et son épouse Suzanne Bodereau acquièrent la Sauvagère puis une partie des bois du Belvédère ainsi que les terres de Béchereau et de Bellefille. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, ils accueillent dans l'aile du château la Croix Rouge Française qui y établit des dortoirs et des salles communes pour quarante jeunes réfugiées brestoises. Viennent aussi se cacher à la Sauvagère des personnes de confession juive et des réfractaires du Service du Travail Obligatoire en Allemagne.

Le 24 mai 1968, la SCI La Sauvagère, dont les associés sont alors Madeleine Trouvé, Pierre Trouvé et Yvette Trouvé, fait don du château à l'Hôpital Hospice de Sablé-sur Sarthe, avec l'obligation morale d'y perpétuer une œuvre sociale et apolitique de jeunes.

Le 8 septembre 2000, l'Hôpital Hospice de Sablé sur Sarthe, devenu Pôle Santé Sarthe et Loir, cesse d'exploiter le domaine. Il le loue pour cinquante ans à l'un des descendants de la famille des donateurs, Jean-François Coué-Trouvé qui en fera l'acquisition en 2007 lors de sa mise en vente à la bougie.

